

■ **société coopérative de construction et d'habitation**
MOUL2, à 1407 Bioley-Magnoux, Au Moulin, CH-550-1057487-4. Nouvelle société coopérative. Statuts: 15 mars et 18 mars 2009. But: procurer à ses membres des logements à des prix favorables, tout en soustrayant ces logements à la spéculation. Elle réalise des modèles de logements autogérés, sûrs, communautaires et écologiques (pour but complet cf. statuts). Parts sociales: CHF 3'333. Selon déclaration du conseil d'administration du 18 mars 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit. Administration: Meier Claudine, de Winterthour, à Renens (VD), présidente, Fahndrich Hervé, de Liesberg, à Renens (VD), vice-président, Kohler Patrick, de Genève, à Corcelles-sur-Chavornay, secrétaire, Jaccard Christophe, de Sainte-Croix, à Fey, trésorier, Poger Antoine, de Premier, à Renens (VD), et Gebhardt David, de Wildhaus, à Echallens, tous avec signature collective à deux.
Registre journalier no 4261 du 19.03.2009
(04942464 / CH-550.1.057.487-4)